

Projet Irrigation et Gestion des Ressources en Eau (88 milliards de FCFA)

Le Projet Irrigation et Gestion des Ressources en Eau (IGRE) est l'un des deux projets qui ont été mis en œuvre dans le cadre du Compact de MCC d'un montant de 270 milliards de FCFA, signé entre le Gouvernement des États-Unis et celui du Sénégal. Signé en 2009, l'objectif du Compact était de réduire la pauvreté par le développement économique par le désenclavement des zones de productivités agricoles du pays et l'élargissement de l'accès aux marchés et aux services. Le Projet Irrigation représente un investissement stratégique dans des programmes d'irrigation et a été conçu pour accroître les revenus ruraux, développer l'emploi et promouvoir la sécurité alimentaire dans le fief de la riziculture : la Vallée du fleuve Sénégal, au nord du pays. Le but du projet était de sauvegarder puis d'étendre la production dans les zones irriguées de la région du Delta du fleuve Sénégal. Le projet s'est également penché sur les contraintes qui pesaient de longue date sur le foncier en formalisant les droits de propriété foncière des exploitants agricoles et en établissant un cadre juridique fiable pour encourager la continuité des investissements. Le Gouvernement du Sénégal a mis en œuvre le Compact du MCC d'une durée de 5 ans à travers Millennium Challenge Account-Sénégal, le Compact est arrivé à échéance le 23 septembre 2015.

La Composante Sécurisation Foncière (2,6 milliards de FCFA)

L'Activité de Sécurisation Foncière a été conçue pour accompagner le projet d'irrigation afin de s'assurer que les bénéficiaires du projet recevront le droit d'occuper les terres aménagées et atténuer les conflits potentiels qui résultent souvent de l'augmentation de valeur des périmètres irrigués. L'activité foncière a mis en exergue la législation foncière nationale, qui attribue aux municipalités un important pouvoir sur la gestion foncière, à travers le développement et l'amélioration de procédures transparentes d'allocation de terres, l'augmentation de la formalisation des droits fonciers et le développement de la capacité des gouvernements, des propriétaires privés et des propriétaires coutumiers en gestion foncière. L'activité a soutenu la formation institutionnelle nécessaire et le renforcement des capacités des gouvernements locaux à mettre en œuvre une gestion efficace des terres et des services de l'administration foncière dans neuf municipalités dans les départements de Dagana et Podor au nord.

La phase d'étude initiale de deux ans a clarifié le statut de l'utilisation et de l'occupation des terres en documentant les droits de propriété foncière, en réalisant la cartographie de plus de 60 000 hectares de terres agricoles, et en concevant les procédures inclusives d'attribution des terres pour toutes les neuf municipalités. La deuxième phase, commencée en 2012, se concentre sur la mise en œuvre du programme conçu au cours de la première phase d'étude, et comprend cinq activités principales : (i) la distribution des titres d'affectation des terres sur l'ensemble des zones d'intervention; (ii) l'achèvement et la mise en application des outils de planification et de gestion foncière et la Charte pour le développement de l'irrigation (CDI) qui s'applique à la vallée du Fleuve Sénégal ; (iii) une formation approfondie pour renforcer les administrations locales en gestion des terres, planification et allocation; (iv) l'établissement de bases de données géo-spatiales des droits de propriété terrienne au niveau des collectivités locales; et (v) l'adoption et l'utilisation par le gouvernement local de registres fonciers améliorés, de manuels de procédures d'allocation et de processus de résolution des conflits.



Treize groupements féminins à Ngalenka bénéficient d'un accès sécurisé aux terres irriguées pour la première fois. Ce qui devrait assurer une plus grande sécurité économique pour plus de 1.100 femmes.

Par la fin du Compact, 8 655 ménages ont reçu des titres d'occupation de sols, qui correspond à un total de 15 246 hectares de terres et 5 018 intervenants ont été formés à l'utilisation d'outils de sécurisation foncière, comme les registres des droits fonciers, les manuels de procédures d'allocation des terres et des bases de données d'informations foncières informatisées. Spécifiquement à Ngalenka, où le Projet a construit un périmètre irrigué de 450 hectares, l'activité a facilité la distribution des titres d'occupation des sols à 53 groupements d'intérêt économique et a aidé les groupements à obtenir des prêts nécessaires pour des intrants essentiels tels que des variétés de semences améliorées, de l'engrais et des pesticides. L'approche de l'activité de sécurisation foncière a été saluée par le Gouvernement du Sénégal qui a l'intention de reproduire les éléments clés de la méthodologie et des résultats dans d'autres projets similaires.

Les investissements du Compact de MCC en gestion foncière renforcent le développement économique et complètent les avancées issues de l'irrigation, qui à leur tour, permettront d'accroître les dividendes pour plus que 260 000 sénégalais à travers une augmentation estimative en revenu de ménage d'environ 177 milliards de FCFA.